



Périgueux communique sur sa charte

Le 19 décembre dernier, la Ville de Périgueux a lancé la 3^e campagne de communication de la Charte pour la qualité de la Vie nocturne et dévoilé un nouveau visuel.

Depuis plusieurs années, une nouvelle culture de la vie nocturne a été insufflée à Périgueux. De nombreuses activités et animations festives, culturelles et touristiques ont été développées dans un cœur de ville festif déjà animé par la présence importante d'établissements de vie : 20 bars et restaurants de nuit, 5 discothèques.

L'adhésion à la charte relève d'une démarche volontaire et d'un engagement assumé. Chaque partenaire signataire participe au comité de suivi et veille à la bonne application des engagements. Réuni au moins une fois par an, suivi et coordonné par un référent élu et un référent administratif, ce

remettre un kit promotionnel contenant affiches, dépliants, flyers, sous-bocks, préservatifs, cendriers de poche et éthylotests ainsi que les informations relatives aux engagements listés sur la Charte.

Ce troisième volet de la campagne de communication est lié à la thématique de la lutte contre les incivilités. C'est donc dans ce cadre que la Ville a organisé une action de sensibilisation dans la nuit du 19 au 20 décembre dernier, à partir 23 heures, avec trois équipes de deux médiateurs qui sont allés la rencontre des noctambules en centre-ville pour dialoguer autour des nuisances, des incivilités et du respect de la tranquillité des riverains. Les



Périgueux : les trois volets de la campagne s'affichent

Suite à un premier diagnostic établi lors des assises de la tranquillité publique en avril 2011, le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance du 11 octobre 2011 avait convenu de la nécessité de travailler sur cette thématique et de proposer la mise en œuvre d'actions permettant de garantir la tranquillité aux habitants et de maintenir l'animation de la ville. Cette démarche s'est concrétisée par l'élaboration d'une Charte pour la qualité de la vie nocturne. La charte constitue les engagements mutuels entre les signataires.

Le comité regroupe donc les parties signataires — exploitants, membres et des responsables des associations d'étudiants, — comme des riverains, des agents de la Police nationale, de la Police municipale, de la Préfecture, le Procureur de la République.

Le 19 décembre dernier, la Ville de Périgueux a donc lancé sa troisième campagne de communication de la Charte. À cette occasion, de nouvelles structures qui souhaitaient s'associer à la démarche ont signé la Charte. Chaque établissement s'est vu

médiateurs sont intervenus autour de zones de déambulation identifiées. Ils ont mis à disposition du public des objets symboliques en lien avec la campagne : éthylotests, préservatifs et cendriers de poche.

Les équipes de médiateurs sont constituées d'agents volontaires ainsi que d'éducateurs recrutés pour cette action. Tous ont bénéficié d'un temps de formation en interne prodigué par une équipe de techniciens de la Ville.

Pour en savoir plus : www.perigueux.fr

